

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 16 août 2022

Incendie Prairie de Mauves

La prise en charge des familles victimes de l'incendie se poursuit

Mercredi 10 août en fin de journée, la Ville de Nantes a pris en charge la centaine de familles victimes de l'incendie de leur camp dans l'après-midi, prairie de Mauves. Elle les a immédiatement installées au gymnase Lebel à Nantes. Une seconde étape de mise à l'abri et de prise en charge démarre avec les associations et acteurs institutionnels qui se sont réunis aujourd'hui.

« Nous accompagnons, avec l'aide de nos partenaires, les familles sinistrées. C'est un travail sur la durée qui s'amorce pour trouver des solutions adaptées aux différentes situations » a réagi Marie Annick Benâtre adjointe au maire en charge des migrants de l'est.

La Ville de Nantes a pris en charge dès mercredi soir l'hébergement de la centaine de familles dans le gymnase Lebel au Grand Blottereau. Des repas leur sont également fournis.

Les personnels de la Ville et de la protection civile encadrent au quotidien les familles, et dès le lendemain de l'incendie, jeudi 11 août, un suivi a été mis en place avec les associations dont Rom Europe, Trajectoire, Une Famille un toit...

Un nouvel échange avec les associations et acteurs a eu lieu sur place cet après-midi. 105 personnes sont encore hébergées aujourd'hui au gymnase. La Ville, avec ses partenaires institutionnels et associatifs, travaille aux solutions à déployer pour prendre en charge les familles au-delà de cet accueil d'urgence.

Pour toute sollicitation presse, contactez le service presse au 02 40 41 67 06